

EURL BOUSQUET

CHEMIN DE LARIES

12120 CASSAGNES BEGONHES / Site : S

Lucas 06 42 12 35 54
Bureau 05 65 46 74 26
e-mail eurlbousquet@wanadoo.fr
Siret 379 180 128 00025
Cheptel 12057800

Fax 05.65.46.79.45
Paul 06 71 33 12 92
C.I. FR 56 379 180 128
Ape 4623Z

FACTURE N° 169455 du 04/08/2025
GRIVOT J-PAUL 06 80 90 06 30
MATET FREDERIC 06 84 91 47 07

Attendu pour livraison

GAEC LE CHAMP DE MONSIEUR
198 RTE DU CHAMPS DE MONSIEUR

46120 ANGLARS-LACAPELLE

FRANCE

N° Compte	411CADI02	N° cheptel	46004010
N° Intra	FR 36384023784	N° TVA	
Tel		N° SIRET	



Désignation	Poids	Quantité	Prix unitaire	H.T. Euro	TVA
➤ Bon de livraison n° 21701 du 04/08/2025					
BROUTARD MALE		6		9 762,00	5,5
3379 FR1544233379 29/03/25	4142 FR1545114142 31/03/25	4144 FR1545114144 01/04/25	1489 FR1544111489 01/11/24		
1487 FR1544111487 28/10/24	1484 FR1544111484 17/10/24				

Quantité	6	Poids	0,00
----------	---	-------	------

Libellé	Base	Taux	TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
VENTES			5,50	9 762,00	536,91	10 298,91
FOND ELEVAGE	6,00	-0,90000	0,00	-5,40	0,00	-5,40
INTERBEV MAIGRE +160K	6,00	-2,20000	0,00	-13,20	0,00	-13,20
					0,00	
					0,00	

Total HT	9 762,00
Total TVA	536,91
Retenues	-18,60
Total TTC	10 280,31

Net à payer **10 280,31**

Echéance au **24/08/2025**

TTC en Francs **67 434,41**

(1 EURO = 6,55957 FF)

CONDITIONS DE PAIEMENT : Valeur en votre aimable règlement à réception. Tout retard entraînera de plein droit et sans mise en demeure, le paiement d'intérêts de retard au taux légal applicable en matière commerciale majoré de 3. Une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée pour frais de recouvrement en plus des pénalités.
Pas d'escompte pour règlement anticipé
En application de la loi du 12 mai 1980, relative aux clauses de réserve de propriété, il est convenu que les marchandises et installations livrées resteront la propriété de notre entreprise jusqu'au paiement intégral du prix.
L'acheteur s'oblige à ne pas en disposer, par quelque moyen que ce soit, ni en pleine propriété, ni par constitution de gage ou nantissement du matériel et des fournitures achetées, avant complète libération du prix.
Formalités de sortie de France et entrée sont à la charge de l'importateur.
En cas de litige ou de contestation, seul le tribunal de RODEZ sera compétent.